

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication D J B	Type D 250	Fiche d'homologation N° CH 5212 01
Constructeur Identification	D J B Engineering Limited Peterlee County Durham (GR) "D 250" préfixe au No du châssis		(valable jusqu'au 31.12.78)
Plaquette constr. N° du châssis Ident du moteur Importateur princ. Véhicule homologué	à gauche, à l'arrière latéralement sur le longeron du tracteur à gauche, à l'arrière latéralement sur le longeron du tracteur "CAT 3306" à l'avant, en haut sur la culasse (frappé par l'importateur) ULRICH AEMANN BAUMASCHINEN AG 4900 Lanzenthal. D 250 2 253		Signes fixes dans code du type D 250

Chassis	
Nombre d'essieux	3 (AR=double) Nombre de roues 6
Direction	hydr. articulée av.pompe compl. à la sortie boîte c.v.
Transmission	convertisseur de couple avec boîte Powershift
Nombre de vitesses	4 Entraînement **
Frein de service	air comprimé/hydraulique=air compr.1 circ./hydr.2 circ. disques, sur les essieux AV + médian + air comprimé, à exp.interne, circ. séparé, sur l'essieu AR ***
Frein auxiliaire	***
Frein d'arrêt	***
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	manomètre + vibreur / contrôle niveau + vibreur

Moteur			
Marque	CATERPILLAR	Type	3306
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Réfrigéris.	eau	Nombre cylindr.	6
Alésage	120,6	Course	152,4
Cylindrée	10440	CV-impôt	53,17
Puissance en CV	235 DIN	à 1/min	2200
Bruit	84 dB/A	à 1/min	2200
Silencieux	1 = 700x300x220 mm		
Mesure des gaz	Macharach 6 / Bosch noirçissement 1,0		
Déparasitage	- à 1900 t/min		

Carrosserie	
Nombre de portes	1
Ceintures sécurité	-
Cale	1 = 450x300x300 mm
Antivol	-
Nombre de places	1 av centre ar
Dimensions	
Longueur	int. 8000 ext. 2660 *)
Largeur	2660
Hauteur	3250
Porte à faux	lat - av 1680 ar 2230
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids			
	avant	arrière	total
Poids à vide	3000	2800	18400
Charge utile			
Poids total			18400
Garantie fabr.			41500
Dimens. pneus	23,5 - 25	23,5 - 25	(Variantes +)
Ply / bar	20 / 3,5	20 / 3,5	voir
Charge pour V max	15600	15600	remarques
	50	50	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable teste			
Vitesse maximale selon le constructeur	40 km/h		
Vitesse maximale testée	39 km/h		

Equipement §) HELLA K 21032/21037
 Feux de route HELLA K 21032/21037
 Feux de croisement HELLA K 21032/21037
 Feux de position HELLA K 21032/21037
 Feux rouges SAW A 3062 CH 1 1133 04
 Feux stop SAW A 3062 CH 1 1133 04 { CH 1 1133 04
 Clignoteurs av SAW A 2076/77 1 4-5(E) ar (SAW A 3062
 Catadiopres av I (E) ar I (E)
 Feux de gabarit av A (E) (dans clignoteur SESALY) ar
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/ combiné à gauche
 Essuie-glace 1/ bilais avec/pans lave-glace
 Avertisseurs CATERPILLAR 5D6998 (No d'accessoire)
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Machine de travail lourde (vhc.spécial) *)
 Marque et type D J B D 250
 Homologation
 N° CH 5212 01
 Carrosserie berne basculante
 Places total 1 avant
 Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant D
 Charge utile - CV-impôt 53,17
 Poids total - Cylindrée 10440

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 2660 mm.
 **) Entraînement : sur les essieux AV + médian; l'essieu médian peut être libéré.
 ***) Frein auxiliaire : 1. air comprimé/hydraulique, progressif, sur les essieux AV + médian
 (partie air comprimé indépendante / partie hydraulique par les mêmes conduites que pour le frein de service)
 2. frein à ressort, progressif, à expansion interne, circuit séparé, sur l'essieu AR; pression de service par réservoir du frein auxiliaire; libération de secours par réservoir séparé, bouton-poussoir; libération mécanique par vis dans cylindre.
Frein d'arrêt : frein à ressort, non progressif, à disque, situé à la sortie de la boîte c.v. commandé par position complémentaire du levier du frein auxiliaire, en même temps l'entraînement de l'essieu médian est enclenché; libération de secours= la même que pour le frein auxiliaire; libération mécanique = enlever le cylindre du ressort.
 +) Variante de pneus : 18.00 - 25 20 PR 15400 (5,0) V-max. 50 km/h.
 §) Equipement : les feux de croisement et les clignoteurs latéraux sont placés trop haut; admis pour raisons techniques; les feux rouges, stop et les clignoteurs AR sont amovibles; montés sur le support des bavettes; les catadiopres AR montés sur les bavettes; admis pour raisons techniques; les feux rouges, stop et clignoteurs montés à demeure ne sont destinés à fonctionner que lorsque le véhicule travail; sont placés trop haut.
A noter dans le permis de circulation: (125) - Autorisation spéciale obligatoire.
 - Ne peut être transféré qu'à vide.
 - Lorsque le véhicule circule sur la voie publique, les feux rouges, stop, les clignoteurs AR, les catadiopres et les bavettes doivent être montés.
 Lieu et date de l'homologation Langenthal, 18.05.77 Homologation fédérale des types de véhicules